

**VERS LES METIERS DE L'ENSEIGNEMENT ET DE L'EDUCATION :
APPRÉHENDER L'UNIVERS PROFESSIONNEL**

Composante / Service dispensant l'UE	INSPÉ
Partenaire de la composante / du service qui propose l'UE	Rectorat (pour la mise en stage)
UE accessible aux étudiants de :	Etudiants de L2 ou L3 (toutes licences UCA)
Objectifs pédagogiques et contenu de la formation	Aider l'étudiant à : <ul style="list-style-type: none"> - s'interroger sur son projet professionnel : confirmer son choix d'orientation, tester sa motivation pour exercer un métier de l'enseignement ou dans le secteur de l'éducation ; - découvrir le système scolaire pour appréhender les aspects professionnels au cœur des métiers de l'enseignement et de l'éducation ; - comprendre comment s'exerce le métier : travail sur les représentations et les réalités du métier, approche institutionnelle et sociologique de l'école, Un stage obligatoire, centré sur l'observation du milieu éducatif et le rôle de ses différents acteurs.
Nombres d'heures	24 heures de cours, 24 heures de stage en école ou 18 heures en collège ou lycée général et technologique ou lycée professionnel.
Responsable	Luc BAPTISTE – luc.baptiste@uca.fr
Intervenants	Formateurs INSPE/PEMF/PFA
Semestre où l'UE est proposée	2 nd semestre de l'année universitaire
Semestre où l'UE est validée	2 nd semestre de l'année universitaire
Lieu d'inscription	INSPÉ
Période d'inscription	Septembre 2020 ; fin des inscriptions le vendredi 09 octobre 2020
Début des cours / activités	Janvier 2021
Conditions d'inscription	Ne pas être inscrit dans l'UE libre " <i>Vers les métiers de l'enseignement et de l'éducation : Approche du métier</i> " de INSPE
Capacité d'accueil	40 étudiants
Effectif minimum pour ouverture de l'UE	15 étudiants
Lieu d'enseignement	INSPÉ Chamalières
Créneaux horaires réservés	Les cours ont lieu le mercredi après-midi (13h30-15h30 et/ou 15h45-17h45)
Modalités de contrôle des connaissances	<u>Evaluation initiale</u> : Contrôle continu <ul style="list-style-type: none"> - Un écrit sur table (CC 1 – 50%) - Un écrit à rendre, portant sur l'expérience du stage (CC 2 – 50%) <u>Seconde session</u> : Epreuve écrite portant sur l'ensemble des cours